

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

«Jetez un sort»

Article 1 – Objet

Le concours est organisé par l'association Littérature, etc., en partenariat avec le Labo des histoires. Le concours se déroule dans le cadre du Festival Littérature, hors normes, etc. ayant lieu du 25 septembre au 21 octobre 2017.

Article 2 - Conditions

Ce concours est ouvert à toutes personnes quels que soient leurs nationalités et leurs lieux de résidence à l'exclusion des membres du jury. Pour être éligibles au concours, les textes devront impérativement « Jeter un sort » et être écrits en langue française.

Pour concourir, les participants devront envoyer leur texte par mail à l'adresse litterature.etc@gmail.com le 17 septembre 2017 à 23h59 au plus tard.

Article 3 - Exigences

L'email accompagnant les textes devra contenir les informations suivantes :

- nom, prénom ou pseudonyme du participant, sa date de naissance
- le titre du texte, si ce dernier a un titre
- une pièce-jointe avec le texte (au format renseigné ci-après)
- écrire en toutes lettres :

« En participant à cet appel à texte, j'accepte pleinement son règlement disponible sur le site Litterature-etc.com »

- Les textes devront être présentés de la façon suivante

- > faire maximum 1 page A4 en Times New Roman, taille 12, interligne 1,5)
- > être envoyés au format Open Office, Word ou PDF

Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul et unique texte, sous son nom et prénom, dont il garantira être l'auteur et le détenteur des droits.

Article 4 – Coût

La participation au concours est entièrement gratuite.

Article 5 - Sélection et jury

Le 2 octobre 2017, un jury composé de professionnels du livre sélectionnera 10 textes parmi l'ensemble des textes participants.

–
–

Du 2 octobre 2017 au 13 octobre 2017 à 12h, les internautes seront appelés à

voter sur la page Facebook «Concours d'écriture Littérature, etc.» pour choisir départir les 10 textes sélectionnés. Chaque dizaine de « j'aime » équivaldra à 1 point.

Les 11 membres du jury (lors que 2 personnes représentent une seule structure, la structure à 1 voix) sont :

Alix Mutte et Fantine Gros (Librairie La Lison)

Prescillia Wattecamp (Labo des histoires Hauts-de-France)

Antoine Jurga (Éducation nationale – Académie de Lille – Commission Ecritures contemporaines)

Soazic Courbet et Emmanuel Vacher (Librairie Dialogues Théâtre)

Catherine Dhérent (Bibliothèque municipale de Lille)

François Annycke (Directeur de Colères du présent)

Virginie Leblanc (Professeur de littérature contemporaine, Université Lille 3)

Aurélie Olivier (Littérature, etc.)

Pascaline Mangin (Littérature, etc)

Article 6 – Résultats

Les 2 textes qui ont le meilleur score sont lus par 1 comédien.ne en ouverture de La nuit des bibliothèques et de la nuit des sorcières à la médiathèque Jean Lévy de Lille le 14 octobre à 19h.

Article 7 - Droits d'utilisation

Les participants autorisent l'organisation à publier leurs textes en mentionnant le nom de l'auteur. Ils autorisent également le comité d'organisation à les mettre en ligne, sur les sites des organisateurs et via les réseaux sociaux. Littérature, etc. et le Labo des histoires s'engagent à ne faire aucune exploitation commerciale ni usage à but lucratif des nouvelles inscrites au concours sans l'accord signé des participants. Les auteurs participants restent entièrement propriétaires des droits de leur texte (droit de publication, droit d'exploitation...), pendant et après le concours.

Article 8 – Modification ou annulation du concours

L'organisation se réserve le droit d'annuler le concours faute de participations suffisantes ou en cas de force majeure.

Article 9– Respect du règlement

La participation au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement et des décisions du jury.